

Objectifs de la formation : Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné. Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot concerné. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

Public visé : Toute personne expérimentée et/ou devant revalider son CACES®, amenée à conduire des chariots de manutention.

Pré-requis : Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

Durée : 14 heures soit 2 jours

Effectif : 6 personnes

Lieu : en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

Tarif: Formation INTER 250€ HT / Formation INTRA nous consulter

Dates des formations : Nous contacter (04.30.96.50.30) ou consulter notre site internet www.dfg30.fr

Responsable pédagogique: Laetitia DOZ

Référent technique CACES®: Agnès FLAMME

Contact : 04.30.96.50.30 contact@dfg30.fr

Moyens pédagogiques: Salle de formation de 2m² minimum par personne (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains: Formateurs qualifiés possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, 1 à 2 testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées

Matériel et équipements : Chariot correspondant à la recommandation R489. 1 aire d'évolution de 200m² minimum ; sol stabilisé, béton et/ou enrobé ; matériels et équipements permettant d'effectuer la formation pratique et les évaluations pratiques pour la famille d'engins correspondante : transpalette à conducteur porté hauteur de levée ≤1,20m ; 1 quai avec dispositif de nivelage ; charges palettisées avec indication de la masse pour de la manutention standard ; charges palettisées avec indication de la masse masquant la visibilité ; des charges palettisées avec indication de la masse dépassant la capacité du chariot ; camion ou remorque pour charger ou décharger par l'arrière.

Modalités d'évaluation : QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Actualisation: Tout conducteur de chariot de manutention à conducteur porté doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES® de la catégorie qu'il utilise.

Documents : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R489 catégorie 3.

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil 30'

Présentation du formateur et de l'organisme de formation

Tour de table

Connaissances théoriques 5h30

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Bilan de la journée, libre échange

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE 7h00

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Annexe 1 Certification professionnelle C.A.C.E.S® téléchargeable sur notre site internet www.dfg30.fr

Présentation du testeur et du déroulement de la journée

Evaluation théorique

Thèmes évalués

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

Evaluation pratique

Thèmes évalués

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste, maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats

Clôture de la journée